

N° 94
SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

15 avril 2026

PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation de l'accord
entre le **Gouvernement de la République française**
et l'**Agence spatiale européenne**
concernant les **installations de l'Agence spatiale européenne en France***
(Texte définitif)

*Le Sénat a adopté sans modification, en première lecture, le projet de loi,
adopté par l'Assemblée nationale en première lecture,
après engagement de la procédure accélérée, dont la teneur suit :*

Voir les numéros :

Assemblée nationale (17^e législature) : **2155, 2343** et T.A. **214**.

Sénat : **285, 518** et **519** (2025-2026).

Article unique

Est autorisée l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Agence spatiale européenne concernant les installations de l'Agence spatiale européenne en France, signé à Paris le 22 mars 2023, et dont le texte est annexé à la présente loi⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 15 avril 2026.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

⁽¹⁾ Voir le document annexé au projet de loi n° 2155 (AN – 17e législature).